



RECOMMANDATIONS DU DEROULEMENT ET LA REDACTION DES THESES

DEMARCHE ADMINISTRATIVE

1. La demande d'enregistrement

- La première demande d'enregistrement de la thèse ne peut être envisagée qu'après avoir passé une année d'internat.
- L'enregistrement nécessite l'approbation du projet de thèse par l'encadreur et le chef de service.
- L'enregistrement n'est accepté qu'après l'approbation du projet de thèse par la commission des thèses (dans un délai maximum de 15 jours) et par le doyen.
- Cet enregistrement oblige le candidat de soutenir sa thèse dans un délai minimum de 4 mois et maximum de 4 ans. Si le candidat change de sujet, il doit annuler l'inscription du 1^{er} sujet, sinon c'est l'encadreur lui-même qui annulera l'inscription du sujet de thèse.
- L'enregistrement se fait en remplissant le formulaire de demande d'inscription disponible sur le site de la faculté.

2. Le choix du sujet

Le sujet est de préférence un **travail original** répondant à une question de de recherche.

Il peut être également un sujet d'intérêt pédagogique.

Les études de cas et les mises au point ne seront acceptés qu'après approbation par la commission des thèses et du doyen.

Un sujet déjà traité dans une thèse ou un mémoire ne peut être retraité qu'après un délai minimum de 5 ans.

3. Directeur de thèse

- Tout médecin hospitalo-universitaire :
 - Professeur
 - MCA
 - Assistant ayant terminée la première année

- Une formation préalable à la rédaction médicale et en statistiques biomédicales est fortement souhaitée.
- La codirection implique, soit deux directeurs hospitalo-universitaires de **spécialités différentes**, soit un hospitalo-universitaire et un universitaire autre que médecin ayant le grade minimum de maître assistant.

4. Autorisation d'impression

- Le candidat doit présenter la version finie du travail à la commission des thèses (copie initiale). Cette version doit être associée à une attestation du ou des encadreurs autorisant l'impression.
- Le responsable de la bibliothèque vérifiera que le candidat a rendu tous les documents et les ouvrages prêtés de la bibliothèque.
- Le responsable de la bibliothèque vérifiera que les mots clés présentés sont conformes aux normes internationales.
- **La commission vérifiera la conformité du travail aux normes de forme recommandées ainsi qu'au projet initialement déposé.** Elle donnera sa réponse au bout de 15 jours au maximum.

Deux types de réponses sont possibles :

- Avis favorable
- Demande de modification. Le candidat remettra son travail corrigé à la commission de thèse qui répondra dans un délai ne dépassant pas 15 jours. La commission remettra alors au candidat une attestation d'autorisation d'impression des copies des membres du jury.
- **Les copies des membres de jury doivent passer par la commission des thèses pour vérification de leur conformité à la copie initiale déposée avant de les remettre aux membres de jury (Cachet sur les différentes copies obligatoire).**

5. La soutenance

**** Le candidat et l'encadreur :***

- Les soutenances ne peuvent avoir lieu qu'après la première année du troisième cycle, la validation de tous les stages et la réussite à tous les examens de clinique.
- Les soutenances ne peuvent avoir lieu que durant la période s'étalant du 1^{er} septembre au 15 juillet de l'année universitaire.
- Le jour de la soutenance, les copies ne sont pas encore déposées à la bibliothèque, elles ne le seront qu'après la soutenance et après avoir eu l'autorisation du président de jury (après

d'éventuelles corrections). Seront mis au niveau de la bibliothèque 2 copies papiers et 10 CD ou DVD en format PDF de la version corrigée et finale de la thèse.

- Le candidat doit présenter la conclusion de son travail sous forme illustrée : objectifs, matériel et méthodes, résultats et commentaires, perspectives et implications pratiques.

- Le candidat est tenu de répondre aux questions posées par les membres du jury, il peut être aidé par son encadreur.

- Le ou les encadreurs (s) doit (doivent) assister à la soutenance et répondre aux questions éventuellement posées par les membres du jury.

*** *Le jury :***

- Le jury est composé au moins de 4 membres.

- La soutenance ne peut avoir lieu que s'il y a un minimum de trois membres de jury : un président et deux membres.

- **Au moins 2 membres du jury doivent être en dehors du ou des services ou le travail est réalisé, au moins un de ces 2 , doit être en dehors de la spécialité.**

- Le doyen a le droit, sur proposition de la commission de thèse, de désigner un autre membre du jury.

- Le président doit être de la faculté de médecine de Sfax.

- **Le président ne doit pas être en même temps encadreur.**

- Un ou plusieurs membres du jury peut (peuvent) être non médecin à condition qu'il ait (aient) au moins le grade de maître de conférence.

- Dans la composition du jury il peut y avoir un membre invité sans qu'il soit signataire.

- Les membres du jury doivent disposer rigoureusement du travail au moins 15 jours avant la date de soutenance.

*** *Discussion et délibération :***

⇒ Après délibération, deux cas de figures se présentent

- **Il n'y a pas de corrections exigées par les membres du jury.** Le travail est alors accepté, le candidat sera déclaré docteur en médecine.

Le président du jury remettra au candidat un formulaire lui autorisant l'impression des copies de la bibliothèque. Le candidat remettra ainsi au bureau des stages et à la bibliothèque 2 copies en papier et 10 CD ou DVD en format PDF.

- **Des corrections sont exigées par les membres du jury.** Ces corrections sont rédigées dans le procès verbal le jour de la soutenance et remises au candidat par le président du jury.

Bien que le candidat soit déclaré docteur en médecine, il est obligé de corriger la thèse selon les remarques, les recommandations et les corrections demandées. Une copie corrigée sera remise au président du jury qui vérifiera l'application de l'ensemble des corrections. Dans ce cas, le président du jury remettra au candidat un formulaire lui autorisant l'impression des copies de la bibliothèque. Le candidat remettra ainsi au bureau des stages et à la bibliothèque 2 copies en papier et 10 CD ou DVD en format PDF.

⇒ La mention de la thèse est attribuée, après concertation des membres du jury, selon la grille d'évaluation qui sera jointe au procès verbal de la soutenance.

⇒ Le diplôme de docteur en médecine sera remis au candidat dans un délai minimum d'une semaine.

REDACTION DE LA THESE

Recommandations générales

- Rédaction en français scientifique ou anglais selon la structure IMRAD (Introduction, Matériel et méthodes, Résultats, Discussion et conclusion)
- Un chapitre supplémentaire (ne dépassant pas 20% du contenu de la thèse) peut suivre immédiatement celui de l'introduction (historique, physiopathologie...).
- Le contenu de la thèse ne doit pas dépasser les 100 pages.
- Il faut respecter les normes de la rédaction médicale :
 - ✓ Utiliser le passé pour tous les événements qui sont survenus dans le passé. le présent n'est utilisé que pour les notions bien établies.
 - ✓ Eviter les expressions émotionnelles et le passif de modestie
 - ✓ Exiger une rigueur scientifique à travers la précision et la concision
 - ✓ Il est préférable d'éviter les abréviations dans les titres, les tableaux et les figures.
- La numérotation des chapitres doit être **numérique et exclusivement en chiffre arabe** respectant les chapitres et les sous chapitres.
- La thèse doit être présentée sur les feuilles en format A4.

Rubriques de la thèse dans l'ordre

1. Couverture de la thèse

- La couverture de la thèse doit être cartonnée, de couleur blanche avec texte en noir pour toutes les copies
- **La page de garde** doit être conforme au modèle disponible sur le site de la faculté.
L'année universitaire correspond à l'année universitaire de la soutenance.
Le titre doit être informatif et doit annoncer avec précision et concision le contenu de la thèse sans dépasser 10 mots (articles définis et indéfinis non inclus)
- **Le dos de la thèse** doit être conforme au modèle disponible sur le site de la faculté et comporter un résumé avec les mots clés.
- **La bande de reliure** comporte le titre de la thèse, le nom du candidat et l'année universitaire écrits de bas en haut. La reliure en spirale est proscrite.
- La première page de la thèse doit reproduire la page de garde sur papier non cartonné.

2. Liste des enseignants

Doit être la dernière liste mise à jour. Cette liste est disponible sur le site de la faculté.

3. Serment d'Hippocrate

En arabe et/ou français selon le choix de l'étudiant.

4. Dédicaces et remerciements

Chapitres optionnels

5. Plan

Il comporte les titres des chapitres (Introduction, Matériel et méthodes ou Patients et méthodes, Résultats, Discussion, Conclusion, Références bibliographiques et Annexes) en Majuscule et sans numérotation avec leurs divisions jusqu'à la 4^{ème} subdivision en leur faisant correspondre la pagination dans le texte.

La numérotation des titres doit être faite exclusivement en chiffres arabes (Les chiffres romains et les lettres sont proscrits)

Les chapitres Introduction et Conclusion ne doivent pas comporter des titres ni des sous-titres.

Il est proscrit de mettre deux points (:) après les titres.

6. Liste des abréviations

Les abréviations sont mises après le plan. Elles répondent aux normes internationales et doivent être définie après la première citation dans le texte et mise entre des parenthèses.

Cette liste doit être classée par ordre alphabétique.

7. Liste des tableaux

Cette liste répertorie tous les tableaux utilisés dans l'ordre de leur apparition dans le texte en faisant correspondre leur pagination dans le texte.

Dans le texte, les tableaux doivent être accompagnés d'un numéro en chiffres romains et un titre explicite en dessus du tableau et d'une note de bas du tableau si nécessaire.

Chaque tableau doit être appelé dans le texte de la thèse.

Chaque fois que le tableau est reproduit d'un article scientifique, le numéro de la référence utilisée doit être indiqué à la fin du titre entre crochets ou parenthèses.

8. Liste des figures

Cette liste répertorie toutes les figures utilisées dans l'ordre de leur apparition dans le texte en faisant correspondre leur pagination dans le texte.

Dans le texte, les figures doivent être accompagnées d'un numéro en chiffres arabes et un titre explicite en dessous de la figure et d'une légende en bas du titre si nécessaire.

Chaque figure doit être appelée dans le texte de la thèse.

Chaque fois que la figure est reproduite d'un article scientifique, le numéro de la référence utilisée doit être indiqué à la fin du titre entre crochets ou parenthèses.

9. Corps de la thèse

- Il est recommandé d'utiliser une interligne de 1,5 , une police Time New Roman avec une taille 14 des caractères avec des marges de 3 cm à gauche et 2 cm à droite, en haut et en bas (voir exemplaire sur le site).
- La thèse doit comporter entre 50 et 100 pages.
- La pagination commence à l'introduction et se termine à la conclusion
- Les titres des chapitres doivent être de **la même police que le texte** (voir exemplaire sur le site).

Le corps de la thèse doit comporter dans l'ordre les chapitres suivants séparés par des pages intercalaires comportant le titre de chapitre :

INTRODUCTION

- Exposer l'aspect général du sujet.
- Exposer brièvement la problématique.
- Etablir les objectifs du travail.

MATERIEL ET METHODES OU PATIENTS ET METHODES

- Dans le chapitre matériel, les critères de choix (d'inclusion et d'exclusion) doivent être bien définis
- Dans le chapitre méthodes, doivent être précisés :
 - Le type d'étude
 - La durée et le lieu de l'étude
 - Les techniques utilisées
 - Les critères de jugement et d'évaluation
 - Les tests statistiques

RESULTATS

Ce chapitre comporte :

- Les résultats de l'étude exprimés en texte avec des tableaux ou des figures et présentés sans commentaires ni comparaison avec les résultats d'autres études.
- Les figures doivent être numérotées en bas et en chiffres arabes, référencées, légendées avec une bonne résolution et contraste et citées dans le texte.
- Les tableaux doivent être numérotés en haut et en chiffres romains et cités dans le texte.

- Il est recommandé d'éviter les redondances entre le texte et les tableaux et figures.

DISCUSSION

-Ce chapitre doit respecter les objectifs fixés dans la partie introduction, il comporte :

- une comparaison des résultats avec les données de la littérature et les commentaires qui en résultent.
- la discussion pourrait aboutir à des applications pratiques d'ordre épidémiologique, diagnostique, thérapeutique etc...

-Dans ce chapitre, il faut éviter

- de rapporter de nouveaux résultats non cités dans le chapitre résultats
- de développer des rappels théoriques

CONCLUSION

- Ce chapitre doit reprendre de façon succincte:
 - Les objectifs
 - La méthodologie
 - Les résultats les plus importants
- La conclusion doit déboucher sur des perspectives et des conduites pratiques : diagnostiques, thérapeutiques etc.....
- La conclusion ne devrait pas être très longue (n'excédant pas 4 à 6 pages)
- La conclusion ne doit pas comporter des références bibliographiques

10. Références bibliographiques

- A proscrire :
 1. Les articles soumis pour publication
 2. Les résumés de congrès non publiés dans des périodiques
 3. Les communications orales ou affichées
 4. L'utilisation des sites WEB en dehors des sites officiels d'organismes scientifiques (sociétés savantes, instituts de recherche, OMS...), ou pour les illustrations (iconographie, schémas...)
- L'ordre de présentation : Les articles en chiffres arabes seront présentés selon l'ordre de citation ou d'apparition dans le texte (respectant les recommandations de Vancouver)
- Si une référence est citée plusieurs fois, elle conserve le numéro qui lui a été attribué lors de sa première apparition.
- Ne pas mettre dans la bibliographie des références non citées dans le texte.

- Le nom des auteurs des articles ou des chapitres de livre seront mis selon les normes internationales de Vancouver : tous les auteurs si leur nombre est inférieur ou égal à 6, les six premiers noms et al. si le nombre d'auteurs est supérieur à 6.
- Le nombre des références utilisées doit être compris entre 40 et 100. En cas de nombre inférieur à 40 ou supérieur à 100, le candidat doit justifier ce nombre dans un écrit signé par son directeur de thèse.

11. Les annexes

- Ne sont pas obligatoires et si elles existent, elles seront mises après le chapitre références bibliographiques.
- Elles peuvent comporter des informations nécessaires pour approfondir les connaissances, le détail d'une méthode utilisée, des critères de classification, fiche utilisée...